

Centre de santé communautaire de l'Estrie
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Annexe 1 - État des résultats du fonds de fonctionnement	12
Annexe 2 - État des résultats des fonds non récurrents	13
Annexe 3 - État des résultats du projet lutte contre le diabète	14
Annexe 4 - État des résultats du projet lombalgie	15
Annexe 5 - État des résultats des projets divers	16
Annexe 6 - Dû a Santé Ontario de l'Est	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Centre de santé communautaire de l'Estrie

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre de santé communautaire de l'Estrie (le « centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du centre au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux dispositions en matière d'information financières stipulées dans l'entente de responsabilisation entre le Centre de santé communautaire de l'Estrie et Santé Ontario de l'Est.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider le centre à se conformer aux dispositions en matière d'information financière stipulées dans les ententes susmentionnées. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs du centre et de Santé Ontario de l'Est, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que les administrateurs du centre et de Santé Ontario de l'Est.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions en matière d'information financières stipulées dans l'entente de responsabilisation entre le Centre de santé communautaire de l'Estrie et Santé Ontario de l'Est, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le centre ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Ottawa (Ontario)
Le 6 juin 2023

Centre de santé communautaire de l'Estrie
État de la situation financière

31 mars **2023** **2022**

Actif

Court terme

Encaisse	1 101 063 \$	917 453 \$
Débiteurs	276 675	231 604
Frais payés d'avance	222 867	194 981
	1 600 605	1 344 038

Immobilisations corporelles (Note 2)

	308 387	254 269
	1 908 992 \$	1 598 307 \$

Passif et Actif Net

Court terme

Créditeurs et frais courus (Note 4)	408 099 \$	387 346 \$
Dû à Santé Ontario de l'Est (Annexe 6)	1 082 800	849 301
	1 490 899	1 236 647

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 5)

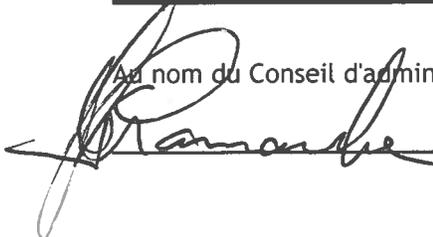
	308 387	254 269
	1 799 286	1 490 916

Engagements contractuels (Note 6)

Actif net

Affecté à l'interne (Note 9)	109 706	107 391
	109 706	107 391
	1 908 992 \$	1 598 307 \$

Au nom du Conseil d'administration:

 Administrateur

 Administratrice

Centre de santé communautaire de l'Estrie État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Produits		
Subventions de Santé Ontario de l'Est		
Subvention de base (Annexe 1)	9 280 102 \$	9 359 532 \$
Subvention relative au projet vieillir chez soi (Annexe 1)	288 721	288 721
Subvention non récurrente (Annexe 2)	357 827	76 089
Subvention relative au projet lutte contre le diabète (Annexe 3)	937 286	854 759
Subvention relative au projet lombalgie (Annexe 4)	133 258	108 237
Autres produits relatifs aux projets divers (Annexe 5)	732 848	383 096
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 5)	77 096	39 062
Intérêts et autres produits	42 543	13 997
	11 849 681	11 123 493
Charges		
Achats de services	33 782	108 405
Ameublement et équipement de bureau	15 619	8 376
Assurances générales	58 714	46 983
Assurances-médecins	6 825	8 640
Avantages sociaux	1 366 490	1 324 256
Charges non récurrentes (Annexe 2)	357 827	76 089
Charges relatives au projet lutte contre le diabète (Annexe 3)	937 286	854 759
Charges relatives au projet lombalgie (Annexe 4)	133 258	108 237
Charges relatives aux projets divers (Annexe 5)	730 533	382 316
Chauffage et électricité	402	805
Conseil d'administration	5 476	1 495
Contrat Purkinje	-	1 500
Cotisations	23 339	21 005
Déplacements	41 346	12 713
Développement professionnel	14 086	26 685
Entretien et réparations	241 654	245 743
Fournitures	17 727	11 062
Fournitures médicales	54 750	55 208
Frais bancaires	2 727	656
Honoraires professionnels	68 585	25 373
Loyer	909 781	952 240
Photocopies et impression	28 695	14 912
Poste et messagerie	2 404	40
Recrutement	22 322	49 455
Remplacements	232 133	355 942
Rencontres	19 547	11 841
Ressources et matériaux	14 318	21 367
Salaires	6 017 657	5 969 027
Systèmes informatiques	339 780	314 081
Téléphone	73 207	74 440
	11 770 270	11 083 651
Excédent des produits sur les charges avant poste sous-mentionné	79 411	39 842
Amortissement des immobilisations corporelles	(77 096)	(39 062)
Excédent des produits sur les charges	2 315	780
Solde de l'actif net, début de l'exercice	107 391	106 611
Solde de l'actif net, fin de l'exercice	109 706 \$	107 391 \$

Centre de santé communautaire de l'Estrie
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - produits et subventions gouvernementales	12 092 221 \$	11 407 820 \$
Sorties de fonds - créiteurs et membres du personnel	(11 774 670)	(11 377 291)
Frais bancaires versés	(2 727)	(656)
	314 824	29 873
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(131 214)	(27 428)
Augmentation nette de l'encaisse	183 610	2 445
Encaisse, début de l'exercice	917 453	915 008
Encaisse, fin de l'exercice	1 101 063 \$	917 453 \$

Centre de santé communautaire de l'Estrie

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Méthodes comptables

Statut et objectif de l'organisme	Le Centre de santé communautaire de l'Estrie (le «centre») est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi sur les corporations ontariennes. Le centre a pour objectif d'offrir des services de prévention, de promotion et d'éducation ainsi que des soins de santé primaires à la population francophone des comtés de Stormont, Dundas et Glengarry ainsi que Prescott et Russell. Le centre est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, il est exonéré d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.
Référentiel comptable	Sauf pour ce qui est mentionné dans la méthode comptable sur les vacances, les méthodes comptables du centre sont conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui est l'un des référentiels d'informations financières des principes comptables généralement reconnus du Canada.
Comptabilisation des produits	Le centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile pour l'amortissement des immobilisations corporelles.
Immobilisations corporelles	Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux ou durées indiqués ci-dessous : Équipement de bureau 20% méthode de l'amortissement dégressif Équipement informatique 40% méthode de l'amortissement dégressif Améliorations locatives amortissement linéaire sur la durée du bail

Centre de santé communautaire de l'Estrie
Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de services	Le centre ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre de bénévole ne sont pas comptabilisés dans les états financiers du centre.
Apports reportés	Les apports afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.
Vacances	La provision pour les charges à payer concernant les indemnités de vacances n'a pas été constatée dans les états financiers puisque le Ministère de la Santé de l'Ontario et Santé Ontario de l'Est considèrent cette provision comme une charge sans rapport avec ses programmes. Au 31 mars 2023, les vacances cumulées des employés se chiffrent à 536 200 \$ (2022 - 564 784 \$). Si un tel paiement devait être effectué, la charge serait imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel les charges sont engagées.
Instruments financiers	<p><u>Évaluation initiale et ultérieure</u></p> <p>Le centre évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.</p> <p><u>Dépréciation</u></p> <p>Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.</p> <p><u>Coûts de transaction</u></p> <p>Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.</p>

Centre de santé communautaire de l'Estrie
Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Équipement de bureau	1 006 462 \$	902 009 \$	974 214 \$	875 896 \$
Équipement informatique	1 222 106	1 138 176	1 133 387	1 117 194
Améliorations locatives	1 778 619	1 658 615	1 768 372	1 628 614
	4 007 187 \$	3 698 800 \$	3 875 973 \$	3 621 704 \$
Valeur comptable nette		308 387 \$		254 269 \$

3. Marge de crédit

Le centre possède une marge de crédit opérationnelle autorisée de 350 000\$ qui est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 2,5 %, calculé et payé mensuellement. Cet emprunt possède une convention de sûreté générale sur les subventions du RLISS. Au 31 mars 2023, le centre avait un solde inutilisé de 350 000 \$ sous cette facilité de crédit.

4. Crédoiteurs et frais courus

Le poste crédoiteurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de 10 880\$ (2022 - 29 728\$).

5. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes:

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	254 269 \$	265 903 \$
Plus: apports reçus au cours de l'exercice	131 214	27 428
Moins: montants amortis dans les résultats	(77 096)	(39 062)
Solde, à la fin de l'exercice	308 387 \$	254 269 \$

Centre de santé communautaire de l'Estrie

Notes complémentaires

31 mars 2023

6. Engagements contractuels

Le centre s'est engagé, en vertu de contrats de location-exploitation pour des frais de loyer, des services de télécommunications, du support technique et de l'entretien en vertu de baux venant à échéance entre 2024 et 2028. Les paiements minimums futurs totalisent 10 200 355 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices:

2024	1 134 656 \$
2025	1 131 737 \$
2026	1 048 897 \$
2027	682 947 \$
2028	666 639 \$

7. Dépendance économique

Les produits du centre proviennent de subventions gouvernementales. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité du centre serait affectée par la perte de ces produits.

8. Régime de retraite

Healthcare of Ontario Pension Plan ("HOOPP")

HOOPP offre des services de retraite à plus de 439 000 membres actifs et retraités ainsi qu'à environ 646 employeurs. La quasi-totalité des employés à temps plein et certains des employés à temps partiel sont membres du HOOPP. Le régime consiste d'un régime multi-employeurs et donc, les cotisations du centre sont comptabilisées comme si le régime était un régime à cotisations définies avec les cotisations du centre étant inscrites en charges dans la période où elles viennent à échéance. Chaque année, un actuaire indépendant détermine le statut de financement du HOOPP en comparant la valeur actuarielle des actifs investis à la valeur actuelle estimée de toutes les prestations de retraite acquises par les membres jusqu'à ce jour. Les résultats de l'évaluation la plus récente au 31 décembre 2022 divulguent un excédent de 10 953 millions \$. Les résultats de cette évaluation divulguent un total des passifs actuariels et obligations du régime de 174 144 millions \$ à titre des avantages courus pour les services rendus avec des actifs actuariels à cette date de 185 097 millions \$.

Centre de santé communautaire de l'Estrie
Notes complémentaires

31 mars 2023

8. Régime de retraite (suite)

Puisque HOOPP est un régime multi-employeurs, les excédents ou déficits du régime de retraite sont la responsabilité conjointe des organisations membres de l'Ontario et de leurs employés. En conséquence, le centre ne comptabilise aucune part de l'excédent ou déficit du HOOPP. Les cotisations faites par le centre au HOOPP au cours de l'année se sont élevées à 661 847 \$ (2022 - 676 776 \$).

9. Actif net affecté à l'interne

L'actif net affecté à l'interne comprend les éléments suivants:

	2023	2022
Dons	5 212 \$	2 547 \$
Jardin communautaire	2 247	4 455
Projet Limoges	102 247	100 389
	<u>109 706 \$</u>	<u>107 391 \$</u>

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

11. Instruments financiers

Risque de crédit

Le centre est exposé au risque de crédit lié aux débiteurs. La plus grande partie des comptes clients du centre provient de sources gouvernementales et le centre met tout en oeuvre pour respecter les critères d'admissibilité afin de recevoir le financement correspondant.

Le centre est également exposé au risque de crédit découlant de tous ses comptes bancaires détenus dans une seule institution financière.

Centre de santé communautaire de l'Estrie
Annexe 1 - État des résultats du fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Produits		
Subventions de Santé Ontario de l'Est		
Subvention de base	9 280 102 \$	9 359 532 \$
Subvention relative au projet vieillir chez soi	288 721	288 721
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	63 303	21 170
Intérêts	3 297	363
Autres produits	39 246	13 634
	9 674 669	9 683 420
Charges		
Achats de services	33 782	108 405
Ameublement et équipement de bureau	15 619	8 376
Assurances générales	58 714	46 983
Assurances-médecins	6 825	8 640
Avantages sociaux	1 366 490	1 324 256
Chauffage et électricité	402	805
Conseil d'administration	5 476	1 495
Contrat Purkinje	-	1 500
Cotisations	23 339	21 005
Déplacements	41 346	12 713
Développement professionnel	14 086	26 685
Entretien et réparations	241 654	245 743
Fournitures	17 727	11 062
Fournitures médicales	54 750	55 208
Frais bancaires	2 727	656
Honoraires professionnels	68 585	25 373
Loyer	909 781	952 240
Photocopies et impression	28 695	14 912
Poste et messagerie	2 404	40
Recrutement	22 322	49 455
Remplacements	232 133	355 942
Rencontres	19 547	11 841
Ressources et matériaux	14 318	21 367
Salaires	6 017 657	5 969 027
Systèmes informatiques	339 780	314 081
Téléphone	73 207	74 440
	9 611 366	9 662 250
Excédent des produits sur les charges avant poste sous-mentionné	63 303	21 170
Amortissement des immobilisations corporelles	(63 303)	(21 170)
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$

Centre de santé communautaire de l'Estrie
Annexe 2 - État des résultats des fonds non récurrents

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Produits		
Subventions de Santé Ontario de l'Est	357 827 \$	76 089 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	13 793	17 892
	<u>371 620</u>	<u>93 981</u>
Charges		
Achats de services	89 348	-
Formation	87 838	-
Matériaux	12 116	-
Rétroaction salariale	168 525	76 089
	<u>357 827</u>	<u>76 089</u>
Excédent des produits sur les charges avant poste sous-mentionné	13 793	17 892
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(13 793)</u>	<u>(17 892)</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

Centre de santé communautaire de l'Estrie
Annexe 3 - État des résultats du projet lutte contre le diabète

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Produits		
Subventions de Santé Ontario de l'Est	937 286 \$	854 759 \$
Charges		
Audit	2 985	2 000
Avantages sociaux	128 613	148 279
Déplacements	2 162	956
Entretien et réparations	5 800	5 800
Formation	6 142	4 983
Fournitures	11 629	12 901
Loyer	29 680	29 680
Publicité	8 083	10 320
Remplacements	15 344	24 471
Ressources et matériaux	10 420	20 840
Salaires	708 688	586 789
Téléphone	7 740	7 740
	937 286	854 759
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$

Centre de santé communautaire de l'Estrie
Annexe 4 - État des résultats du projet lombalgie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
<hr/>		
Produits		
Subventions de Santé Ontario de l'Est	133 258 \$	108 237 \$
Charges		
Déplacements	1 733	543
Fournitures	1 930	1 640
Fournitures médicales	3 064	4 000
Salaires et avantages sociaux	124 914	97 054
Support technique	1 617	5 000
	<hr/>	<hr/>
	133 258	108 237
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$
<hr/>		

Centre de santé communautaire de l'Estrie
Annexe 5 - État des résultats des projets divers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Autres			
Jardin communautaire	955 \$	3 163 \$	(2 208)\$
Dons	11 325	8 660	2 665
Santé Ontario	240 135	240 135	-
Contributions Projet Limoges	1 676	-	1 676
Support pandémie	2 295	2 295	-
Contributions Projet Desjardins Santé Communautaire	5 000	4 818	182
Hôpital communautaire de Cornwall	471 462	471 462	-
	732 848 \$	730 533 \$	2 315 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022	Produits	Charges	Excédent
Autres			
Jardin communautaire	880 \$	350 \$	530 \$
Santé Ontario	13 356	13 356 \$	- \$
Contributions Projet Limoges	250	-	250
Hôpital communautaire de Cornwall	301 454	301 454	-
Support de pandémie	67 156	67 156	-
	383 096 \$	382 316 \$	780 \$

Centre de santé communautaire de l'Estrie
Annexe 6 - Dû à Santé Ontario de l'Est

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Fonds de fonctionnement (Annexe 1)		
Allocation budgétaire 2022-2023 approuvée	9 872 297 \$	
Déduire: Dépenses admissibles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	131 214 \$	
Charges de l'exercice	<u>9 611 366</u>	9 742 580
Excédent entre l'allocation reçue et les dépenses admissibles	129 717	
Ajouter: intérêts et autres produits	<u>42 543</u>	
Montant à remettre pour l'exercice 2022-2023		172 260 \$
Fonds non récurrents (Annexe 2)		
Allocation budgétaire 2022-2023 approuvée	357 827 \$	
Déduire: Dépenses admissibles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- \$	
Charges de l'exercice	<u>357 827</u>	
Montant à recevoir pour l'exercice 2022-2023		- \$
Projet lutte contre le diabète (Annexe 3)		
Allocation budgétaire 2022-2023 approuvée	1 036 783 \$	
Déduire: Dépenses admissibles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- \$	
Charges de l'exercice	<u>937 286</u>	937 286
Montant à remettre pour l'exercice 2022-2023		99 497 \$
Projet lombalgie (Annexe 4)		
Allocation budgétaire 2022-2023 approuvée	95 000 \$	
Déduire: Dépenses admissibles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- \$	
Charges de l'exercice	<u>133 258</u>	133 258
Montant à recevoir pour l'exercice 2022-2023		<u>(38 258)\$</u>
Montant total à remettre pour l'exercice 2022-2023		233 499
Montant total à remettre pour l'exercice 2021-2022		365 399
Montant total à remettre pour l'exercice 2020-2021		311 137
Montant total à remettre pour l'exercice 2019-2020		62 990
Montant total à remettre pour l'exercice 2018-2019		<u>109 775</u>
Dû a Santé Ontario de l'Est		<u>1 082 800 \$</u>